

1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

L'UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

Zac Champ du Roy

Rue Turgot

02000 LAON

Tél 03 23 27 15 82

Fax 03 23 27 15 81

Courriel : y.demoliner@useda.fr

2 PROCEDURE DE PASSATION

Marché présenté par procédure adaptée. Art 26 et 28 partie I du Code des Marchés Publics.

3 OBJET DU MARCHÉ

Assurance de deux chaufferies bois à URCEL

4 DUREE DU MARCHÉ

Durée de 3 ans à compter du 1-10-2012 à 0H00 au 30-09-2015 à 24h00.

5 FORME DU MARCHÉ

Marché de service

6 CRITERES D'ATTRIBUTION

L'acheteur public choisit l'offres économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants et de leur pondération.

1 Montant de la franchise	35%
2 Montant de la prime annuelle	30%
3 Plafond des garanties	25%
4 Mémoire technique	10 %

7 LIEU DE RETRAIT DES DOSSIERS ET DE REMISE DES OFFRES

L'UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

USEDA

Zac du Champ du Roy

Rue Turgot

02000 LAON

8 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 14-08-2012 à 16h30

9 D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le 19 juin 2012